



Données-clés

Financement : Belgique

Mise en œuvre : Enabel - Agence belge de développement

Partenaire : Ministères provinciaux en charge de l'agriculture et du développement rural (Provinces du Kwango et du Kwilu)

Localisation : Provinces du Kwango (Territoire de Kenge) et du Kwilu (Territoires de Masi-Manimba et Bagata)

Durée du projet : 2013-2021

Budget : 17.000.000 €

Bureau Ville de Kenge

Av. Matadi Wamba
Q/Yete-
Province du Kwango
T +243 (0) 97 00 34 264
murielle.hermouet@enabel.be

Bureau Territoire de Masi-Manimba

Q/ Camp Mongo-
Province du Kwilu
T +243 (0) 99 59 04 394

Bureau Territoire de Bagata

Cité de Bagata, en face du bureau de l'Administrateur du territoire
Province du Kwilu
T +243 (0) 97 26 02 441

Bureau Bandundu-ville

03, Av. Kwango II
Q/ Ifuri-C/Basoko
Province du Kwilu
T +243 (0) 97 26 02 441

Enabel
Agence belge de développement
133 Boulevard du 30 Juin
Commune de la Gombe,
Kinshasa
T + 243 (0) 99 59 04 017
enabel.be



Belgique
partenaire du développement



Développement agricole dans les provinces du Kwilu et du Kwango



Ministères provinciaux en charge de l'agriculture et du développement rural



Enabel 



Contexte

Le programme de développement agricole dans les provinces du Kwango et du Kwilu (PRODAKK) a démarré en juin 2013. Il est financé avec une contribution de la Belgique de 17 millions d'euros.

Des orientations stratégiques ont été décidées pour cette fin de programme, centrées sur les filières (vivrières, piscicoles et cultures à haut potentiel comme la banane). Ces stratégies prennent en compte la fragilité et l'approche droits humains.

Le développement des cultures vivrières (manioc, maïs, arachide), reste privilégié, avec une attention sur la gestion intégrée de la fertilité des sols, en même temps que la consolidation des actions liées à la transformation et la commercialisation. Et l'appui aux dynamiques économiques locales dans les territoires concernés, devra notamment favoriser la mise en réseau des différents acteurs.

A l'instar de sa stratégie initiale, le programme continue à renforcer les administrations publiques de proximité dans leurs capacités à délivrer des services de qualité aux ménages agricoles, et à accompagner les dynamiques communautaires et associatives.

Certains indicateurs démontrent déjà d'une atteinte de résultats avec notamment, l'augmentation du rendement de la production piscicole, avec un passage de 150 kg/ha/an (en 2015) à 645 kg/ha/an en 2018, ce qui représente 930 tonnes en 2018 pour les 3.400 ménages appuyés soit un revenu de 1,65 millions de dollars.

Objectifs

L'objectif spécifique du programme est le suivant :
 « Les revenus des exploitations agricoles sont augmentés de façon durable dans les provinces du Kwilu et du Kwango, dans un processus respectueux de l'environnement ; en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des femmes et des hommes. »

Résultats attendus

- Les acteurs de la filière piscicole sont renforcés et la filière piscicole est consolidée dans les bassins appuyés du territoire de Masi- Manimba.
- Les acteurs des filières manioc, maïs, arachides sont renforcés, et ces filières sont consolidées dans les territoires de Masi-Manimba, Kenge et Bagata.
- La diversification agricole est poursuivie sur des spéculations à haut potentiel : banane, ananas, patate douce.
- Sur les territoires des filières concernées la continuité du service des voies de dessertes agricoles est soutenue (praticabilité).

Activités principales

- Consolider la production agricole : accentuer la recherche action sur la fertilité des sols, consolidation de la diffusion des itinéraires techniques et des techniques agricoles.
- Soutenir la multiplication du matériel végétal : rendre disponible le matériel avec notamment la mise en place de germoirs dans les bassins de production.

- Appuyer la transformation et commercialisation: accompagner les mareyeuses et des centres de transformation pour l'approvisionnement, la gestion et l'organisation, les débouchés, le marketing.
- Appuyer la recherche de solutions concertées entre tous les acteurs : diagnostic et analyse des filières, mise en réseau.
- Promotion des bonnes pratiques : respect des barrières de pluie et de la charge à essieu.
- Appuyer les initiatives locales : recherche action sur l'entretien des pistes, appuis techniques, gestion des bacs.

Zone d'intervention

